

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 12 mars 2010

Service instructeur
Direction des Finances

N° CP-2010-4-1-5

Service consulté

**GARANTIE DÉPARTEMENTALE D'EMPRUNT
O.P.H. HABITATS DE HAUTE-ALSACE POUR 6 LOGEMENTS À BRUNSTATT
ET 11 LOGEMENTS À SOULTZ**

Résumé : Octroi de garantie d'emprunt intégrale à l'O.P.H. Habitats de Haute-Alsace de Colmar relative à trois prêts d'un montant total de 1 190 000 €, à souscrire pour la construction de 6 logements à Brunstatt et 11 logements à Soultz.

Au cours de sa séance du 20 mars 2008 (rapport n° E 6 2008), le Conseil Général a donné délégation à la Commission Permanente pour examiner les demandes de garantie d'emprunt départementale.

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation une demande émanant de l'O.P.H. Habitats de Haute-Alsace relative au financement de 2 opérations d'acquisition-amélioration et construction de 17 logements.

La demande de garantie intégrale porte sur 3 emprunts d'un montant total de 1 190 000 € que cet organisme se propose de souscrire auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (C.D.C.) en vue de financer l'acquisition-amélioration et construction de ces logements.

Ces prêts peuvent bénéficier d'une caution intégrale, s'agissant d'opérations entrant dans le champ des modalités d'octroi au titre de la délégation de la compétence logement au Département, et dans le cadre du contrat d'objectifs signé entre le Département et l'O.P.H. Habitats de Haute-Alsace.

Les dispositions en la matière prévoient, de principe, l'octroi d'une caution à 100 %, sans implication de la commune d'implantation (rapport n° 2007/II-1^{ère}/12 du 23 mars 2007).

1. BRUNSTATT - Opération de construction de 6 logements PLAI situés 434 Avenue d'Altkirch - Contrat d'objectif signé le 28 mai 2009.

Financement prévisionnel :

Subventions	182 600 €
Prêt C.D.C. PLAI Foncier	420 000 €
Prêt C.D.C. PLAI	60 000 €
Fonds propres	104 907 €

TOTAL	767 507 €
--------------	------------------

Caractéristiques des prêts	PLAI Foncier	PLAI
Montant du prêt €	60 000	420 000
Durée de la période d'amortissement	50 ans	40 ans
Durée du préfinancement	12 mois	12 mois
Taux d'intérêt actuariel annuel	1.05 %	1.05 %
Taux annuel de progressivité	0 %	0 %
Indice de référence	Livret A	Livret A
Révisabilité intérêt et progressivité :	En fonction du Livret A sans que le taux de progressivité puisse être inférieur à 0	En fonction du Livret A sans que le taux de progressivité puisse être inférieur à 0
Périodicité des échéances	Annuelle	Annuelle

2. SOULTZ – Opération d'acquisition-amélioration de 11 logements PLUS situés 6 rue Jean Jaurès - Contrat d'objectif signé le 28 mai 2009.

Financement prévisionnel :

Subventions	239 100 €
Prêt C.D.C. PLUS	710 000 €
Fonds propres	75 044 €
TOTAL	1 024 144 €

Caractéristiques du prêt	PLUS
Montant du prêt €	710 000
Durée de la période d'amortissement	40 ans
Durée du préfinancement	12 mois
Taux d'intérêt actuariel annuel	1.85 %
Taux annuel de progressivité	0 %
Indice de référence	Livret A
Révisabilité intérêt et progressivité :	En fonction du Livret A sans que le taux de progressivité puisse être inférieur à 0
Périodicité des échéances	Annuelle

Les crédits d'avances en garantie d'emprunt sont inscrits au chapitre 27 article 2761.

Je vous prie de bien vouloir vous prononcer sur le principe de la garantie d'emprunt et m'autoriser à signer, le cas échéant, les documents relatifs à cette garantie.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER